

FREVENT

COCHEZ UNE CASE

VIDE GRENIER
Premier Dimanche de AVRIL
(2018 le 1 - 2019 le 7 - 2020: le 5)

MEGA BROCANTE
Dernier Dimanche de Juillet
(2018 le 29 - 2019 le 28 - 2020: le 26)

VIDE JOUETS
ARMOIRES
deuxième Dimanche de Novembre
(2018 le 11 - 2019 le 10 - 2020: le 8)

Brocante d'hiver
Deuxième Dimanche de Décembre
(2018 le 9 - 2019 le 8 - 2020: le 13)

1 formulaire par manifestation

Ce formulaire est disponible sur notre site internet: www.lesplaisirsduchineur.fr --
Guillaume Decobert: 06.45.93.05.49 -- Victorien Delmotte: 06.79.95.32.44
Emmanuel Bocquet: 06.45.31.07.84 -- fax: 03.21.03.51.68 -- contact@lesplaisirsduchineur.fr
cadre réservé au retour postal - à remplir -

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal/ville :

Pays :



n'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée

*Ma place ne sera retenue que contre paiement du chèque ci-joint libellé à l'ordre de : **A.C.P.C***

Fréventin(e) 1 mois AVANT ----- Fiche à remplir obligatoirement et lisiblement -----

Adresse Mail lisiblement :@..... Tél. :

Date de naissance : lieu de naissance : Immatriculation de votre véhicule:.....

Participera à notre manifestation de FREVENT au titre de:

Professionnel payant patente **Particuliers**

N° délivré le par

(obligatoire joindre une copie 3 volets / ou kbis) ou

(obligatoire joindre une copie carte d'identité recto/verso)

Obligatoire sur place la liste des objets à vendre

Correspondance — n° et rue l'an dernier :

La Taxe de l'occupation des sols (0,60€/m) est incluse dans le prix.

Occasion } 4 € le mètre x.....= €

Ancien } 35 € les 10 mètres x.....=..... €

60 € les 20 mètres x.....=..... €

Neuf } 5 € le mètre x.....= €

40 € les 10 mètres x.....=..... €

Alimentaire } 8 € le mètre x.....= €

70 € les 10 mètres x.....=..... €

Fréventin(e) (respecter la longueur de votre façade)

Commerçant(e) de Frévent

Terrasse de café: 3 € le mètre x.....=..... €

Sous Total = €

Réduction adhérent: - 25% n° - €

Réduction bénévole : - 50% - €

Distribution de tracts sur les brocantes.

Pouvez vous m'envoyer tracts

Affichage de la banderole sur les brocantes.

Pouvez vous m'envoyer la banderole

Bénévole de l'A.C.P.C

Total = €

Uniquement en chèque à l'ordre de : A.C.P.C

Association Culturelle les Plaisirs du Chineur BP 51 62270 FREVENT



ADHESION



Les membres participent aux activités et peuvent bénéficier des services et prestations de l'association.

l'adhésion membre Adhérent = 10 €
les membres adhérents sont les usagers qui s'acquittent uniquement de la cotisation afin de bénéficier des activités proposées par l'association. Les membres adhérents n'ont pas le droit de vote, ni lors des assemblées générales, ni lors des conseils d'administration auxquels ils peuvent être conviés. (art.6)

Les avantages :

- 25% sur les inscriptions
- participation aux activités et réunions

l'adhésion membre bénévole
Les membres bénévoles : sont des personnes qui soutiennent l'association par des aides ponctuelles Les bénévoles n'ont pas le droit de vote, ni lors des assemblées générales, ni lors des conseils d'administration auxquels ils peuvent être conviés. Ils sont dispensés de cotisation. (art.6)

Les avantages :

- 50% sur les inscriptions
- participation aux activités et réunions
- être actif dans l'association:
 - distribution de tracts sur les brocantes dans le 62/59/80/76/60
 - affichage de notre banderole
 - distribution d'affiches dans les magasins
 - donner un « coup de main » à l'organisation de nos manifestations (montage, sécurité...)

Adhésion facultative faire un règlement séparé

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Pour les personnes n'ayant pas de RC : j'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 manifestations au cours de l'année

Fait à le

Signature, précédée de : « lu et approuvé »